

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 14 Mai 2014**

L'an deux mille quatorze, le 14 Mai, à vingt-et-une heures, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation des membres : 05 Mai 2014

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 05 Mai 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Patrice VÉRITÉ, 1<sup>er</sup> Adjoint - Fabienne RANGER, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Philippe BOURGEOIS, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Sandrine LION, 4<sup>ème</sup> Adjoint - François JOST - Martine BAUDOT - Éric BEC - Louissette TRICHET - Fabien LAURENT - Anne-Marie GERVAIS - Hans MAZILLER - Brigitte DURAND - Véronique RÉTIF - Antoine FONT - Carole CHEVREUX - Gilles BURNEAU -conseillers municipaux.

Procuration : Mr Yann BRODEL, Mme Marie-Paule FOUACHE

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie GERVAIS

---

**1 – SIVM de canton de Saumur Sud**

11 communes sont concernées : ARTANNES, CHACÉ, FONTEVRAUD L'ABBAYE, MONTSOREAU, PARNAY, ROU-MARSON, SAUMUR, TURQUANT, SOUZAY-CHAMPIGNY, VARRAINS, VERRIE.

Composition du comité Syndical (extrait du 11/12/1989)

Article 7 : Le comité syndical est composé de délégués élus par le conseil municipal de chaque commune associée.

Dans chaque commune associée, le conseil municipal désigne deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Ces derniers en cas d'empêchement des titulaires, siègent au comité avec voix délibérative.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- A élu au titre de titulaire : Mme Régine CATIN et Mme Carole CHEVREUX,
- A élu au titre de suppléant : Mme Louissette TRICHET et Anne-Marie GERVAIS

**2 – Conseil d'Administration du CIAS à vocation spécialisé du canton de Saumur sud ayant compétence pour la gestion de l'EHPAD Aliénor d'Aquitaine**

10 communes concernées : ARTANNES, CHACÉ, FONTEVRAUD L'ABBAYE, MONTSOREAU, PARNAY, ROU-MARSON, TURQUANT, SOUZAY-CHAMPIGNY, VARRAINS, VERRIE.

Composition du Conseil d'Administration (délibération du 04/10/2000)

Nombre de membre : 21

- Le Président du SIVM
- 10 membres élus au sein du comité syndical, dont le vice-président du SIVM en charge l'hébergement des personnes âgées.